Envoyé en préfecture le 25/02/2026
Reçu en préfecture le 25/02/2026
Publié le
ID : 029-200067072-20260225-BUR_202602_N30-DE

Haut-Léon Communauté

Extrait du registre des délibérations
Session ordinaire
Bureau Communautaire
Séance du 18 février 2026 – 14h00

Le Bureau Communautaire de Haut-Léon Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison des Services des Carmes, à Saint-Pol-de-Léon

PRÉSENTS : Jacques EDERN, Gildas BERNARD, Bernard FLOCH, Odile THUBERT-MONTAGNE, Aline CHEVAUCHER, Bernard LE PORS, Éric PENNEC, Eric GRALL et Jean-Noël EDERN lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS : Dominique AZOU : DGS et Véronique GUYONVARCH : DGA.

ABSENTS EXCUSÉS : Stéphane CLOAREC – Éric LE BOUR – Jacques PONTU – Patrick GUEN - Anne BESCOND.

Date de la convocation :	**Membres du Bureau :**		**Présidence de séance :**
12 février 2026	En exercice : 14		Jacques EDERN
Date d'affichage :	Présents : 9		**Secrétaire de séance :**
12 février 2026	Votants : 9		Gildas BERNARD
Numéro d'ordre	**Nomenclature**	**Rapporteur**	**Chef de projet :**
BUR-2026-02-N30	**7.10**	Jacques EDERN	Véronique GUYONVARCH

CHARTE DE TERRITOIRE : HAUT-LEON COMMUNAUTE – Un Bout de Bretagne Intense

Axe : Transition Solidaire	**Enjeu : Garantir une solidarité territoriale**	**Action : Renforcer une ingénierie au service du territoire**

Objet : Avenant « Bien Vivre Partout en Bretagne 2023-2025 »

Jacques EDERN, Président, informe qu'une rencontre de revoyure s'est tenue le 13 janvier 2026 afin d'évoquer l'avancement des projets et de réaffecter en conséquence les enveloppes budgétaires.

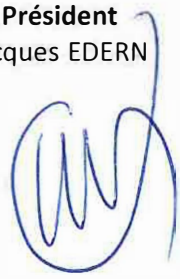
Après avoir pris connaissance de l'avenant à la Convention « Bien Vivre en Bretagne » et du compte rendu de la réunion du 13 janvier ;
Après avoir entendu le Rapporteur ;

DÉLIBERATION

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, décide, d'autoriser le Président à signer l'avenant à la convention initiale « Bien vivre partout en Bretagne 2023 – 2025 » avec le Conseil Régional de Bretagne.

Présents	**9**
Pouvoirs	**0**
Votants	**9**
Pour	**9**
Contre	**0**
Abstention	**0**

Le Président
Jacques EDERN



Le Secrétaire de Séance
Gildas BERNARD

